



de Saint-Julien-en-Beauchêne

*Sans nom !! Et oui encore ! Car nous vous proposons, dans ce bulletin de juillet de manifester votre choix, suite aux propositions reçues et que nous soumettons à votre choix, habitants et lecteurs de Saint Julien en Beauchêne, afin de lui donner un titre.*

*Alors adressez votre choix à l'adresse mail de la Mairie : [stjulien05@orange.fr](mailto:stjulien05@orange.fr) ou bien déposez-le en mairie à l'aide du coupon réponse à découper joint en dernière page.*

Déjà quelques semaines que le premier bulletin sans nom est paru. C'était en avril et nous voici, déjà, en juillet ! Que s'est-il passé dans notre village et dans ses hameaux durant ce trimestre ?

- Des travaux de curage et de busage ont été menés chemin des Eycharennas, redimensionnant l'écoulement des eaux pluviales, et seront continués en 2025 et inscrits au budget. La route emmenée par les eaux a été refaite.
- La réfection de la chapelle de Vaunières a commencé, et deux réunions de chantier ont déjà eu lieu. Les travaux de maçonnerie sont réalisés par l'Entreprise Chagnard d'Aspremont. Les travaux de couverture auront lieu en Août (enfin selon la météo !!)



- Les travaux de voirie des Oches et de Montama sont terminés. La reprise de la piste en amont est à l'étude
- L'isolation par l'extérieur pour le bâtiment des Créations du Bochaîne est quasiment terminée ; les menuiseries aluminium ont été remplacées comme prévu.
- Le dossier des jeux d'enfants devrait être soumis à la commission d'octroi de subvention avant mi-juillet. Contact a été établi avec la Région Sud afin d'accompagner cette prise de décision d'octroi.
- Les travaux de voirie d'entretien commenceront ce 11 juillet au Village route de Provence et route de Durbon essentiellement, ainsi que Chemin du Rif à Baumugnes, et chemin des Pervenches à Neuvillard ; la subvention demandée a été accordée pour 50% du montant à engager. Ces travaux se termineront le 16 juillet
- Un poteau supportant les câbles électriques chemin des Eycharennas menaçait de tomber a été remplacé avec diligence par les services d'Enedis le 8 mai !



## *Les manifestations festives passées !*

### **\*Samedi 27 et dimanche 28 avril 2024 « Le Théâtre magique » parking en face de l'Hôtel-restaurant Les Alps, RD 1075**

Le samedi 27 avril ainsi que le dimanche 28 avril, un camion théâtre de 90 places, a accueilli un atelier de magie pour les enfants de 4 à 12 ans le matin à 10h offert aux enfants du village par l'association Saint Julien d'Ici et d'Ailleurs

Le samedi 27 avril après-midi et soirée ainsi que le dimanche 28 avril à 15h, a eu lieu un spectacle de magie !  
Ce fut un franc succès et un moment d'émerveillement pour tous grands et petits !



### **\*Dimanche 16 juin 2024 à 15h à l'Eglise Saint Blaise de Saint-Julien-en-Beauchêne :**

A eu lieu la prestation du Chant choral de l'école d'arts de Veynes sous la direction de Milan Faure lequel a su diriger ce chœur de voix avec grand talent ! Un très agréable moment !

### **\*Samedi 22 juin 2024 à la salle polyvalente à partir de 19h00, Feu de la Saint Jean**

Apéro, Merguez -frites ou repas tiré du sac suivi d'un beau choix de crêpes gourmandes ! Musique folklorique seulement, car il était écrit que la soirée serait animée alors la pluie et le vent ont tenté de refroidir les ardeurs du public venu en nombre ! Et avant d'allumer le « Feu », la retraite au flambeau dans les rues du village a réuni jeunes et moins jeunes.



**\*Samedi 6 juillet 2024 à 21h à l'Eglise saint Blaise de Saint-Julien-en-Beauchêne :**

Cela a été un moment d'émotion et de partage entre le groupe « **Mountain Gospel** » et le public sous les voûtes de notre église Saint Blaise ; pendant une heure et demie, voix et musique se sont envolées rythmées par le public. Lorsque les chanteurs ont commencé à chanter « Happy Days », toutes et tous se sont levés et ont chanté à l'unisson du groupe. Une belle ambiance ! Et chanteurs ainsi que public émus.



*Les manifestations festives à venir !*



**\*Mercredi 17 juillet 2024 : Cinéma avec la Cinémathèque de Montagne à 21h30 à la salle des Fêtes** - au programme 2 films : « Le voyage de l'eau en Durance » suivi de « Le lièvre variable »  
- entrée gratuite - buvette

**\*Samedi 20 juillet 2024 à la salle polyvalente à partir de 11h00, Fête du Village**

Repas le midi sous barnum 15€/pers et 10€ pour les enfants de – de 10 ans ; réservations par tel avant le samedi 15 juillet auprès de Dany : 06 31 40 13 51 ou Walid : 06 51 16 63 99

Concours de pétanque, ambiance et jeux kermesse, à partir de 19h30 apéro dînatoire suivi d'une soirée dansante animée par le DJ PETIT-BARRA.



**\*Dimanche 21 juillet 2024, de 8h00 à 17h00 Vide-greniers dans les rues du village**

Nombreux stands, crêpes, boissons. Pain cuit sur place au four banal.

Réservations pour les exposants auprès de Claude (2 € le ml), tel : 06 22 73 14 91

Présence d'un médiateur pastoral qui expliquera l'attitude à avoir face aux chiens de troupeaux, les 20 et 21 juillet.

**\*Vendredi 26 juillet 2024 à 21h00 à l'Eglise Saint Blaise de Saint-Julien-en-Beauchêne**



Festival de Chaillol : « Journal de bord »

Musique de chambre de répertoire par QUINTETTE CALYPSO

**\*Vendredi 9 août 2024 : Cinéma avec la Cinémathèque de Montagne à 21h15 à la salle des Fêtes** – au programme : « Aigle et Gypaète, les maîtres du ciel »  
-entrée gratuite- buvette.

*La suite, automnale ... au prochain bulletin !*

## *Les autres manifestations de ce trimestre passé !*



**Le 20 avril à la salle des fêtes la compagnie le « Cirkbizar »** offrait aux habitants son spectacle Boucan. Beaucoup de rire et de bonne humeur !

**Un grand merci à la troupe !**

**Les 27 et 28 avril de 10h à 18h c'était « De Ferme en Ferme » :** portes ouvertes gratuit organisées par le GR SIVAM PACA et AGRIBIO 05 à la Ferme de Baumugnes



« La France de Ferme en Ferme » c'est un événement dont l'objectif est de **valoriser l'agriculture durable et les savoir-faire paysans**. Chaque année lors du dernier week-end d'avril, les fermes participantes ouvrent leurs portes au grand public. Une occasion unique de découvrir des métiers, savoir-faire et pratiques agricoles durables au travers de **visites guidées**, de **dégustations** et d'**animations** !

- Repas paysans et petite restauration
- Vente de produits fermiers
- Démonstrations de travaux agricoles (la rentrée du troupeau guidé par les chiens, la traite, ...)
- Et bien plus encore... !

**Le 8 mai à 11h15 :** Commémoration armistice ; après celle-ci, un apéritif a été offert par la municipalité préparé par Philippe (Délices des Papilles)



**Le 11 mai à 18h00** en l'église Saint Blaise, célébration de la messe

**Le week-end de Pentecôte** quelques habitants Beauchênois se sont rendus à Saint Julien en Born dans ce magnifique département des Landes, qui a son tour organisait le rassemblement des Saint Julien de France ; trois jours d'échanges, de découvertes d'un terroir et de leurs traditions.



L'année 2025 le Saint Julien organisateur sera Saint Julien sur Reyssouze dans l'Ain

**Le 6 juillet à 18h00** en l'église Saint Blaise, célébration de la messe (la prochaine aura lieu en septembre)

## Quelques informations municipales :

### À vos laisses !



Merci à tous les propriétaires de nos amis à quatre pattes ! Pour la tranquillité et le respect de tous, d'avoir dans l'ensemble veillé à tenir en laisse vos compagnons gambadant lors de leurs promenades. Et dans le même temps de la promenade, pensez au ramassage des déjections à l'aide de sachets. Pour ces efforts-là, un grand merci à tous ! **Un rappel ici** à ceux qui oublient !

**En Juillet**, les travaux des champs au rythme de la météo, prennent de l'ampleur. Nos agriculteurs sont sur tous les fronts, c'est la période des foins !

L'été est à nos portes ! Et avec cette saison chaque fois tant attendue, une autre obligation nous incombe, celle du **débroussaillage**. Voilà donc quelques rappels :



- ✓ Le changement climatique intensifie le risque des **feux de forêt et de végétation**. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux **feux** : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité. Sur le territoire français classé à risque, le débroussaillage est **une obligation légale**.
- ✓ Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.
- ✓ Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

### Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation. *Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)*

## *Bientôt à Saint-Julien :*

Lors du dernier bulletin sans nom, nous vous annoncions l'installation une journée par semaine de Mr ASSIER Jean-Baptiste pour des séances d'ostéopathie. Dans un premier temps il devait recevoir sa patientèle au cabinet de Véronique Castaldi, 4 place de la Mairie à Saint Julien en Beauchêne. Malheureusement il semble que le succès n'ait pas été au rendez-vous. Pour le moment Mr ASSIER ne donne pas suite.

Mais nous avons aujourd'hui le plaisir d'accueillir à côté du cabinet d'orthophoniste, Eléonore BENOÎT, réflexologue, qui exercera une fois par semaine. Qu'est-ce que la réflexologie ? Quelques éléments de réponse ici :



*La Réflexologie Plantaire: une pratique millénaire*

*Soulager · Prévenir · Harmoniser*

Des civilisations anciennes (Indiennes, Chinoises, Mayas ..... ) l'utilisaient déjà pour soulager les maux du corps.  
Elle est redécouverte, étudiée et pratiquée en Occident depuis le 19ème siècle.

Technique douce et naturelle qui considère que chaque partie du corps et organes sont projetés sur nos pieds.

Les manipulations effectuées sur les différentes zones du pied sont des actions « reflexes » qui stimulent les quelques 7200 terminaisons nerveuses de celui-ci.

- *Atteindre* un état de relaxation et de détente en réduisant les effets du stress et de la tension nerveuse tant au niveau physique qu'au niveau émotionnel.
- *Mobiliser* le processus d'autorégulation des différentes fonctions du corps comme la digestion, le sommeil ...
- *Soulager* les troubles ostéo-musculaires
- *Stimuler* la circulation sanguine et lymphatique et drainer les toxines et les déchets.

Quel que soit l'âge, au fil de séances personnalisées, la réflexologie permet de prendre soin de sa santé, de son bien-être en renforçant son énergie et sa vitalité.



Vous serez accueilli(e) dans un cadre aménagé pour la détente, 4 place de la Mairie, rez-de-chaussée.

Pour tout renseignement, et prise de rendez-vous

Eléonore BENOÎT 06 88 64 82 21

A partir du 15 juillet

## *Saint-Julien : quelques nouveautés :*

### **Agence Postale Communale :**

Kim a quitté son poste pour d'autres objectifs. Nous lui souhaitons plein de réussite et de bonheur.

Une nouvelle gestionnaire rejoint l'Agence Postale Communale ; il s'agit de Véronique REYNOUD. Opérationnelle dès son arrivée puisqu'en charge de l'Agence Postale Communale de nos voisins de Lus la Croix Haute, nous lui souhaitons la bienvenue.

Avec son arrivée quelques modifications ont été apportées quant aux horaires et l'offre postale sera renforcée. Depuis le 8 juillet ouverture les **Lundi – Jeudi – Vendredi de 14h00 à 17h00**

Véronique saura vous accueillir avec compétence, et vous attend nombreux.

### **Décharge de Giberton :**

Pour rappel : **il n'est possible d'y déposer que déchets verts et gravats, correspondant à un foyer.**

Qu'entend-on par déchets verts : feuilles mortes, tontes de pelouse et fauchage, taille d'arbustes, haies et brindilles, ou résidus d'élagage. Mais pas de bois qu'il s'agisse de troncs, poutres ou mobiliers en bois .....

Qu'entend-on par gravats : les restes de briques, placoplâtre, pierres, ciment, tuiles (mais pas de poutres de charpente)... correspondant aux travaux de **bricolage d'un foyer**. Mais pas de déchargement correspondant à un chantier de construction ou destruction, et en tous cas moins de 3 m3.

La clé de cette décharge est disponible auprès du secrétariat de mairie les lundi, mercredi et vendredi pour un temps de déchargement évalué à une demie heure, avec déclaration de la nature de ce déchargement et de son volume ; la clé est ensuite ramenée au secrétariat de la Mairie. Elle n'est en aucun cas conservée et n'est pas disponible en dehors de ces jours précités.

### *Courses : rappel du bulletin du mois d'avril*

La supérette PROXI de Lus la Croix Haute, reprise il y a 6 mois par Katy et David, propose aux habitants de notre commune de Saint Julien le service de commande par téléphone aux jours d'ouverture pour une livraison gratuite à domicile le lundi, destiné aux personnes en difficultés de déplacement (**voir conditions avec Katy au 04 92 58 50 04**).

Vous trouverez dans ce joli magasin bien achalandé et réaménagé, produits locaux et régionaux, fruits et légumes, pain cuit sur place, relais colis Poiscaille, relais Pick Up, gaz, cash commerçant, souvenirs, et bien sûr épicerie, produits ménagers, papeterie...

Magasin ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30 et 15h30 à 19h00, le dimanche de 8h30 à 12h30.

Tel : 04 92 58 50 04

Mail : [proxisuper26620@outlook.fr](mailto:proxisuper26620@outlook.fr)

Nouveauté : affiliation à La Française des Jeux



# LES NUMÉROS D'URGENCE



GENDARMERIE

17



POMPIER

18



SAMU

15



URGENCE SMS

114



EN L'EUROPE

112

Mairie de Saint-Julien-en-Beauchêne 04.92.58.16.45  
6 place de la Mairie









Mail : [stjulien05@orange.fr](mailto:stjulien05@orange.fr)

---

## COUPON RÉPONSE CHOIX NOM BULLETIN

Entourez votre choix et déposez votre coupon après l'avoir découpé à la Mairie ou à l'adresse mail ci-dessus

### PROPOSITIONS :

-  Le Messenger Beauchênois
-  Le Héraut Beauchênois
-  Ensemble
-  Vues d'ici
-  L'écho de Durbon
-  La Beauchênoise
-  Saint Julien en marche
-  Aujourd'hui et demain

 Oyez !



Oyez !